

Projet de loi modifiant des dispositions diverses relatives aux services de police et relatif aux institutions romaines, n° [3089](#)

Le projet de loi vise, à côté de quelques réparations juridico-techniques limitées, à répondre à des besoins opérationnels policiers du terrain comme, notamment, la clarification ou l'élargissement de l'arsenal légal de mesures qui permettent aux policiers d'exécuter leurs missions.

Dans le même but d'améliorer la performance opérationnelle des services de police, quelques dispositions de l'avant-projet règlent l'assistance fournie par les unités spéciales d'intervention étrangères sur le territoire belge.

En plus, le projet de texte prévoit l'élargissement logique de l'assistance en justice gratuite de membres du personnel des services de police, suite à l'extension de la législation Salduz (la loi du 21 novembre 2016).

Ensuite, la possibilité est offerte à la police locale de procéder à une défusion au-delà du 1er janvier 2018, vu les projets actuels et futurs de fusion de polices et de communes.

Enfin, des dispositions ont été prises avec une finalité statutaire comme, par ex., la réforme du régime des incompatibilités applicable aux membres du personnel opérationnel de la police intégrée et l'introduction d'un mécanisme de rémunération fonctionnelle pour les officiers supérieurs, et une disposition a été prise relative à l'intégration de trois organisations scientifiques belges à Rome qui effectuent de la recherche en histoire et en histoire de l'art.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 3089 est adopté par 78 voix contre 2 et 54 abstentions

Vote nominatif : 058

Oui	078
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Bogaert Hendrik, Bracke Siegfried, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Capoen An, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chastel Olivier, Clarinval David, De Coninck Inez, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Degroote Koenraad, Demon Franky, De Roover Peter, Deseyn Roel, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Dumery Daphné, Flahaux Jean-Jacques, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Galant Isabelle, Gantois Rita, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Gustin Luc, Heeren Veerle, Hufkens Renate, Janssen Werner, Janssens Dirk, Klaps Johan, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Luykx Peter, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Spooen Jan, Terwingen Raf, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Vandenput Tim, Van der Donckt Wim, Van de Velde Robert, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Peteghem Vincent, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Wilrycx Frank, Wollants Bert, Yüksel Veli

Non	002
-----	-----

Hedebouw Raoul, Van Hees Marco

Abstentions	054
-------------	-----

Almaci Meyrem, Ben Hamou Nawal, Brotcorne Christian, Calvo Kristof, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Casier Youro, Chabot Jacques, Cheron Marcel, Crusnière Stéphane, Dallemagne Georges, De Coninck Monica, Dedry Anne, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Detiège Maya, Devin Laurent, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Fernandez Fernandez Julie, Fonck Catherine, Frédéric André, Geerts David, Gerkens Muriel, Gilkinet Georges, Grovonijs Gwenaëlle, Hellings Benoît, Henry Olivier, Jiroflée Karin, Kir Emir, Kitir Meryame, Laaouej Ahmed, Lalieux Karine, Lutgen Benoît, Maingain Olivier, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Pehlivan Fatma, Penris Jan, Pirlot Sébastien, Poncelet Isabelle, Senesael Daniel, Temmerman Karin, Thiébaud Eric, Top Alain, Van der Maelen Dirk, Van Hecke Stefaan, Vanvelthoven Peter, Vuye Hendrik, Winckel Fabienne, Wouters Veerle